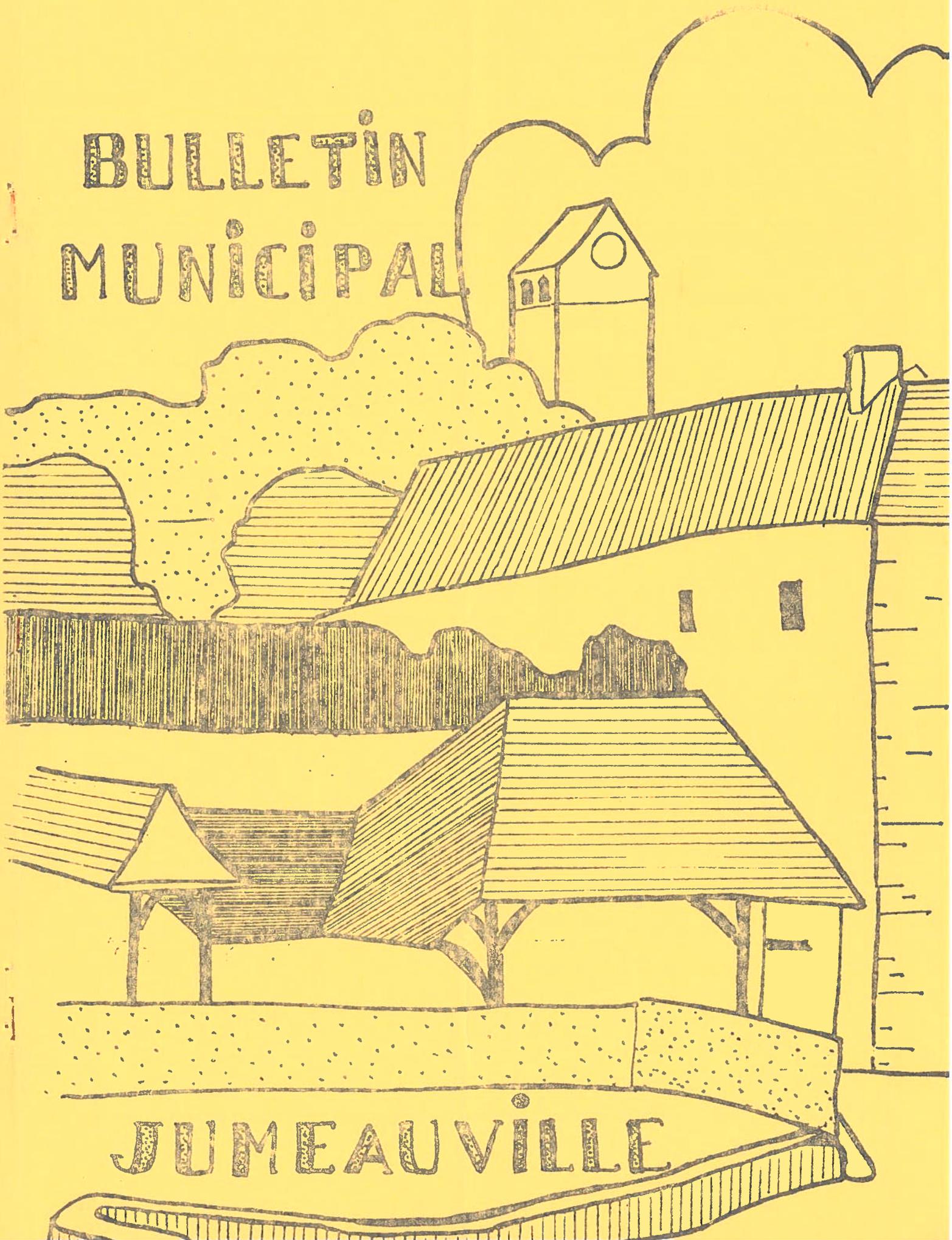


juillet 77 R

BULLETIN MUNICIPAL



JUMEAUVILLE

Chers administrés,

Je vous informe que pendant le mois d'août, la mairie ne sera ouverte que le jeudi matin aux heures habituelles. A compter du mois de septembre j'y tiendrai une permanence le mardi soir; l'heure vous sera précisée ultérieurement.

Dans ce bulletin, qui se veut non seulement d'information mais également de liaison entre tous les habitants, nous accueillerons les articles de toutes les personnes qui voudront parler de leurs activités professionnelles ou de loisirs.

Voici que pour certains la moisson approche, et pour d'autres les congés annuels. Je vous souhaite un beau temps à tous.

+ Cochin

LE REPAS DES ANCIENS

=====

Le repas des Anciens s'est déroulé dans la plus parfaite harmonie le dimanche 26 juin. Prévu initialement comme un déjeuner, il s'est en fait terminé à 10 heures du soir, quand les restes du repas et le répertoire des chanteurs ont été épuisés.

Grâce à ceux-ci, (les chanteurs), grâce aux deux accordéonistes venus égayer le repas, aux airs anciens distillés le soir par l'électrophone, et aux agrandissements photographiques de cartes postales du début du siècle aimablement prêtées pour la circonstance, les conversations ont pu aisément se nouer, et une atmosphère chaleureuse s'instaurer. Il faut spécialement remercier tous ceux grâce auxquels ce repas a pu avoir lieu. Ceux qui ont prêté le matériel : M. Lemarié, Me Ribière, qui a fourni les nappes. Ceux qui ont conçu et organisé le repas, dont le déroulement fut parfait : Mes Cochin et Quinet. Ceux qui ont servi et desservi : Laure et Nadia Avril, Francine Denisard, Zulmira Lopez et les femmes des conseillers présents.

Il faut aussi remercier les personnes de Jumeauville qui, ne pouvant assister au repas, ont tenu à verser le montant de celui-ci au Comité des Fêtes, publiquement ou anonymement comme ce fut le cas.

Les Anciens furent enchantés des petites attentions dont ils ont été l'objet. On se retrouvait. Certains participants retenaient que c'était la meilleure journée qu'ils avaient passée à Jumeauville depuis qu'ils s'y étaient installés.

Ce dimanche, on parla beaucoup d'un absent, M. Henri Lemesle, victime la veille d'un accident de la route. Aujourd'hui qu'il est sorti de l'hôpital, souhaitons-lui un prompt rétablissement et invitons-le, avec tous les habitants de la Commune, au Repas des Anciens... de l'année prochaine.

+++ Les photos prises le dimanche 26 seront exposées à la Sablonnière pendant la Fête Communale.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Voici un compte-rendu succinct des dernières délibérations du Conseil

Municipal :

* M. Frydman a écrit à Monsieur le Maire pour lui demander de louer ou d'acheter deux parcelles de terrain qui font partie du jardin du presbytère. Le conseil a décidé à l'unanimité, comme l'avaient déjà fait les membres du conseil précédent, de refuser cette vente ou cette location, la commune ne possédant pas trop de terrain.

* Me Marx a demandé à Monsieur le Maire d'acheter la maison de M. Lembrez. Cette vente n'est pas envisageable, étant donné les termes du legs. D'autre part, la commune se propose d'aménager cette maison. Des estimations ont déjà été présentées par Monsieur le Maire, et des devis comparatifs sont à l'étude. Les réparations nécessaires pourraient s'élever à un peu plus de 20.000 fr, mais la municipalité serait alors en mesure de louer cette maison, comme le demandait M. Lembrez.

* M. Boucher a demandé que le conseil examine l'éventualité d'un sens unique dans la rue du Pont. Aucune solution satisfaisante n'ayant été trouvée, le conseil décide de s'en tenir à la situation actuelle.

* Monsieur le Maire a contacté une association : COTRAVAUX, qui dépend du Ministère de la Jeunesse et des Sports, pour savoir si les travaux concernant le presbytère étaient de leur ressort. Deux compagnons bâtisseurs, membres de cette association sont donc venus à Jumeauville proposer deux solutions :

1/ Séjour d'une dizaine de jeunes, qu'il faut loger et nourrir, dont la qualification professionnelle est nulle, et dont l'encadrement n'est pas assuré.

2/ Organisation d'un stage de week-end ou de petites vacances pour une équipe de 4 à 5 personnes, guidées par un professionnel, dans les mêmes conditions.

Le conseil n'a pas retenu ces propositions, car le recours à du personnel non qualifié risque, en fin de compte, d'être coûteux.

Monsieur le Maire propose alors de demander des devis à différents entrepreneurs. Pour obtenir un plan d'ensemble du bâtiment, Mrs. Legoux, Chaube, Denisard, Kerviche et Renaudin ont effectué des relevés.

Monsieur le Maire a réuni les membres de l'Association Foncière une première fois pour leur demander s'ils voulaient bien céder le terrain près du cimetière, et dans quelles conditions. Après délibérations au conseil municipal, et avec 9 voix pour et 2 abstentions, Monsieur le Maire a obtenu de négocier l'achat de ce terrain pour un franc symbolique. La municipalité s'engage, en contrepartie à aménager des chemins ruraux à concurrence de 100000 Fr. environ.

C'est pourquoi Monsieur le Maire, lors d'une deuxième réunion, a reçu la promesse de vente et l'accord des membres de l'Association Foncière. Pour financer ces 100.000 Fr, la commune peut obtenir une subvention de 30 %. Le reste pourra être payé en contractant un emprunt de 80.000 Fr. auprès du Crédit Agricole, au taux avantageux de 8,25 %, pour une durée de 15 ans. Les annuités seraient de 9439,52 Fr.

Transports scolaires : MM. Chaube et Kerviche se sont occupés de ces problèmes, mais il s'avère impossible de discuter des horaires des cars avant la rentrée des élèves.

+++++

ON NOUS COMMUNIQUE ...

Les séances de la Mutualité Agricole, animées par Me Vivien reprendront à la rentrée de septembre.

(: Peinture sur soie, coupe, rangement, cuisine etc...)

Salle du 1er étage de la mairie.

Résultats des analyses des eaux de sources de Jumeauville, effectuées par les Services Vétérinaires :

1/ La bouvière

Examens chimiques et bactériologique favorables.

Cependant, la présence de clostridium impose une surveillance de cette eau.

2/ Saint-Pierre

Examen bactériologique favorable.

Cependant, il est déconseillé d'utiliser cette eau pour l'ali-

COMITÉ

DES

FÊTES

Madame Lemaître en est présidente.

Monsieur Denisard trésorier.

Au cours de la réunion du Comité, le programme de la Fête a été ainsi défini et approuvé.

SAMEDI SOIR A 22 H.

RETRAITE aux FLAMBEAUX

DEFILE des MAJORETTES
et de la FANFARE d'ARNOUVILLE

BAL avec Jean-Yves POSTEL

SAMEDI

DIMANCHE GRANDE FETE FOIRAINNE

LUNDI

DIMANCHE Projection de films et exposition de photos.

LUNDI JEUX POUR TOUS petits et

GRANDS

VENEZ NOMBREUX



Faint, illegible text block, possibly a title or introductory paragraph.

Second faint, illegible text block, possibly a list or a set of points.

Third faint, illegible text block, possibly a continuation of the list or points.

Fourth faint, illegible text block, possibly a concluding paragraph or a signature area.